



## **COMPTE RENDU CSAL** **du 9 Avril 2024**

Séance ouverte à 09h00.

Étaient présents

Pour l'administration :

M SOULIE (président), Mme EXERTIER, M BEZET, M PERIGAUD, Mme FROMENT et Mme TOULZAC (rédactrices).

Pour les organisations syndicales :

CGT – SOLIDAIRES – FO -CFDT-CFTC

### **Ordre du jour :**

#### **I. Approbation des procès verbaux :**

- CSAL du mardi 5 Décembre 2023 (pour avis)
- CSAL du mardi 9 Janvier 2024 (pour information)
- CSAL du lundi 22 Janvier 2024 (pour avis)

#### **II. Mise en place du Service FACTurier (SFACT) de la ville de Limoges (pour avis)**

#### **III. Présentation du Budget 2024 de la DDFIP 87 et présentation de l'exécution 2023 (pour information)**

#### **IV. Bilan Campagne IR 2023 et présentation Campagne IR 2024 (pour information)**

#### **V. Plan de transition environnementale (pour information)**

#### **VI. Questions diverses.**

Une déclaration liminaire est lue.(FO)

En l'absence de Mme GABELLE, M SOULIE préside les débats et déclare apporter des réponses à la liminaire lorsque les points concernés seront abordés.(SFACT et Campagne IR)

## **I) Approbation des procès verbaux :**

### **- CSAL du mardi 5 Décembre 2023 (pour avis)**

Vote ; Pour à l'unanimité des OS.

### **- CSAL du lundi 22 Janvier 2024 (pour avis)**

Vote : 1 Pour (CFDT-CFTC), 3 Contre (CGT) et 3 Abstentions (Solidaires et FO).

Suite à l'adoption du règlement intérieur il n'est plus possible de voter : ne prends pas part au vote. Un tel vote est assimilé à une abstention. Nous déplorons cet état de fait, entre ne pas prendre part au vote et une abstention il y a un pas pour ne pas dire un gouffre. C'est pourquoi à une ineptie nous répondons par une ineptie... par ce vote contre.

## **II) Mise en place du Service FACTurier (SFACT) de la ville de Limoges (pour avis)**

Le projet porte sur la création d'un SFACT commun entre la ville de Limoges, le CCAS de Limoges et le SGC de Limoges et Amendes et sera composé de 9 personnes.(7 emplois issus de la ville de Limoges et 2 du SGC). Le SFACT fera partie intégrante du service dépenses du SGC et sera placé sous l'autorité du comptable public, qui en est le responsable et sous le pilotage de son adjoint dépenses cadre A issu de la DDFIP. Les personnels restent régis par leur statut d'origine et dépendent hiérarchiquement de l'ordonnateur. Il s'agit d'une mise à disposition fonctionnelle des agents ville et CCAS.(pas d'intégration à terme des agents ville et CCAS à la DDFIP 87).

Des agents travaillant dans le même service et devant appliquer des règles de vie au travail différentes devront créer un collectif de travail... sans appliquer les mêmes règles ...Ubu roi à la DDFIP 87....

Une seule personne interviendra sur la chaîne de la dépense (dépenses de fonctionnement et d'investissement, hors payes). Il n'y aura plus, comme c'est le cas aujourd'hui, de contrôles contradictoires, et les rejets seront à la marge, malgré leurs vertus pédagogiques et leur fondement légitime. La réquisition (acte du comptable qui permet de faire porter la responsabilité à l'ordonnateur) disparaîtra de facto. Au final, des garde-fous sautent.

Nous déplorons le manque d'association des agents du SGC au projet, que ce soit lors de l'étude de faisabilité ou encore lors des groupes de travail (pas de renouvellement et toujours les 2 mêmes agents ayant participé sans communication des compte-rendus aux agents du SGC).

Des interrogations multiples demeurent sur le volet RH :

- Quels agents du SGC intégreront le SFACT ? Candidats ? Volontaires désignés ?
- Badgeage ? Pas de réponse ferme et définitive
- Il semblerait que les règles les plus favorables puissent s'appliquer aux agents ville et CCAS concernant les plages fixes et les récupérations d'horaires variables
- Congés, le plan prévisionnel est arrêté par l'encadrement du SFACT
- Télétravail, les conditions plus restrictives qui figurent sur la fiche d'impact sont celles voulues par la ville de Limoges. Après 6 mois de fonctionnement, le télétravail pourra être

une modalité de travail autorisée, dans les limites fixées pour le bon fonctionnement du service.

**Vote : contre à l'unanimité des OS**

### **III) Présentation du Budget 2024 de la DDFIP 87 et présentation de l'exécution 2023 (pour information)**

#### **IV. Bilan Campagne IR 2023 et présentation Campagne IR 2024 (pour information)**

M SOULIE nous présente une campagne 2023 très compliquée en raison de l'afflux considérable d'utilisateurs (avec de très forte hausse de fréquentation), ainsi que de toutes les problématiques applicatives et de communications.

Il est noté que les différents canaux d'accueil ont subi ces hausses (malgré des équipes toujours plus resserrées) :

- Guichet + 9,5 %
- Téléphone +50 %
- APRDV : - 38 % au guichet - 27 % au téléphone car + 106 % en contre appel
- E Contact + 45,61 % (7403 demandes en plus que l'année précédente soit un total d'environ 23 650 e-contact)

M SOULIE pense que les flux vont diminuer pour la campagne 2024. Toutefois, à notre demande, la direction accepte cette année encore l'attribution d'une journée de campagne.

Concernant la campagne 2024, qui va s'organiser comme les années précédentes, le directeur du pôle gestion fiscal nous indique deux points à noter qui ne figurent pas dans les documents transmis en amont aux représentants des personnels :

- Sur GMBI : M SOULIE est très optimiste, pour lui la fréquentation va très fortement diminuer (nous, nous sommes dubitatifs, nous jugerons sur pièce)

- Question travaux : étonnement il va y avoir du bruit ! La phase de désamiantage et de carottage va avoir lieu en même temps que la campagne ! Au 3eme étage fin avril, au 2eme étage mi-mai et au 1<sup>er</sup> étage à partir du 5 juin...

L'accueil téléphonique du SIP va être transféré sur Montmailler à partir du 18 avril, pour une durée indéterminée (cellules téléphoniques + des bureaux pouvant servir de zone tampon ou astreinte téléphonique en cas de forte affluence). Nous demandons une nouvelle fois un cadrage concernant les trajets entre Cruveilhier et Montmailler (surtout la comptabilisation de ce temps).

De plus, nous précisons qu'il serait nécessaire que des places de parking soient disponibles, à minima pour les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer. La direction prend note et va s'adresser à la cheffe de service pour connaître le nombre de personnes concernées.

A la demande des organisations syndicales, M SOULIE précise que l'accueil physique se fait à Cruveilhier pendant la campagne. Et après ? 2 options sont à l'étude concernant les travaux du rez-de-chaussée :

- 1) Accueil conservé à Cruveilhier en zone chantier en 3 phases et pour une durée de 5 mois
- 2) Accueil déportée à Montmailler, à la condition pour le groupement Boutillet de finaliser le chantier du rez de chaussée en 2 mois maximum, c'est-à-dire de mi-juin à mi-août.

La CGT demande à ce que tous les collègues de l'accueil soient associés à cette prise de décision afin que cette période difficile se passe au mieux. L'accueil des autres services présents à Cruveilhier est également impacté.

La décision sera normalement prise d'ici la fin du mois d'avril... Nous nous demandons si cette situation n'aurait pas pu être anticipée mais M SOULIE indique ne pas avoir de visibilité réelle sur les calendriers très en avance.

Nous évoquons le fait qu'apparemment la direction envisageait une ouverture exceptionnelle au public le mardi 21 mai : La direction confirme et ne voit pas de problème à cette proposition, étant donné qu'il s'agit du dernier jour de la déclaration « papier » et que la veille est un jour férié.

Nous devons donc leur expliquer pourquoi !!! Nous leur rappelons donc que la directrice avait formellement refusé notre proposition d'ouvrir l'accueil le mardi 7 mai, voire même le mardi 14 mai en échange du vendredi 10 mai, afin que les agents puissent profiter du pont de l'ascension pour se reposer et/ou pour s'occuper de leurs enfants qui n'auront pas école le 10 mai. Ils nous avaient alors rétorqués qu'il n'était absolument pas possible d'envisager une ouverture exceptionnelle le mardi !

Là encore, la Direction ne voit pas où est le problème ! Il s'agit simplement d'une organisation la plus rationnelle possible (dixit MME EXERTIER).

Rassurez-vous chers collègues, bientôt la Direction vous demandera de travailler un jour férié sans voir où est le problème !!!

## **V. Plan de transition environnementale (pour information)**

Point reporté au 30 avril (date du prochain CSAL)

## **VI. Questions diverses**

### **- Opérations de rotation de la zone de chantier sur le parking :**

Nous avons indiqué une nouvelle fois que le dernier mail concernant la rotation de la zone de chantier sur le parking à partir du 15 avril n'avait été envoyé qu'aux personnels de Cruveilhier alors que certains agents travaillant sur Montmailler ou sur d'autres sites sont concernés. La direction s'excuse et va envoyer le message dès que possible aux personnels. Nous avons également signalé que ne figurait pas de date de fins concernant la rotation de la zone de chantier sur le parking et que nous souhaitons la connaître, ainsi que le nombre de places restantes.

Pour le lundi 15 avril, étant donné le peu de places disponibles sur le parking, il est notamment conseillé dans le message de poser des jours de télétravail. La direction nous confirme qu'une journée de télétravail exceptionnel peut être posée.

- **La CGT a demandé que les agents de l'équipe de renfort soient dotés de cartes de pointage** dans un souci d'équité avec les autres agents de la DDFIP. Quasiment tous les sites de la DDFIP 87 sont équipés de badgeuses et il n'est pas normal que les collègues soient obligés de pointer à leur bureau, notamment dans le contexte des travaux de cruveilhier ou régulièrement lorsqu'ils arrivent le 1<sup>er</sup> jour dans un service et qu'ils perdent au moins un quart d'heure avant de pouvoir s'installer à la place qu'on leur a octroyée et qu'ils ouvrent leur ordinateur pour enfin pouvoir pointer. La direction et MME FROMENT n'étaient contre cette possibilité. A suivre...

- **Solidaires réitère la demande des OS concernant les panneaux syndicaux devenus indisponibles à Cruveilhier.** Il avait été proposé d'en mettre à côté de la badgeuse côté accueil.

- **Les espaces de convivialité** finalisés dans l'aile nord de Cruveilhier au R+1 en avril, et au R+2 en mai, vont être transformés le temps des travaux de la cantine, en espace de restauration, avec tables, chaises, micro-onde et frigo pour environ une trentaine de personnes. Ces espaces sont ou seront donc ouverts à toutes les personnes souhaitant manger sur place.

La séance est levée à 12H50.

**Les élus CGT FP 87 :** Myriam Morange, Arnaud-Guilhem Fabry et Frédéric Giloupe.



## BULLETIN D'ADHESION

SANS LA CGT



AVEC LA CGT



NOM : ..... Prénom : .....  
Service : ..... N° de tél : .....  
Grade : ..... Echelon : .....  
Temps partiel ..... % :  OUI  NON

Adresse courriel de la section : [cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>